



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2011/44

Objet : Comité d'organisation technique du colloque de clôture du cinquantenaire de Serre-Ponçon

L'an deux mille onze, le 16 septembre 2011, à 15h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Savines-le-Lac, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 16 septembre 2011

Date de convocation :
Le 26 aout 2011

NOMBRE DE MEMBRES

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Suffrages exprimés : 11

Secrétaire de Séance :
Madame Christine MAXIMIN

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA
(Directeur)

Etaient Présents :

Représentants de l'Embrunais : Monsieur Jean-Pierre GANDOIS (Maire de Crots), Monsieur Marc ZANETTO (Maire de Saint-André d'Embrun), Monsieur Michel BAUDRY (suppléant de Mme EYMEOD), Madame Christine MAXIMIN (Suppléante de M. BERNARD)

Représentant du Pays de Serre-Ponçon : Madame Catherine SAUMONT

Représentants du Savinois - Serre-Ponçon : Monsieur Daniel BOSQUET (1^{er} Adjoint du Sauze-du-Lac, suppléant de Madame GRENARD), Madame Valérie ROSSI (Maire de Puy Sanières)

Représentant de Chorges : Monsieur Claude VINCENT (Conseiller municipal)

Représentants du Conseil Général des Hautes-Alpes : Monsieur Joel BONNAFOUX, Monsieur Victor BERENGUEL, Monsieur Richard SIRI

Etaient présents et invités :

Monsieur Michel BAUDRY (Conseiller communautaire de l'Embrunais), Monsieur Alain ZURBACH (EDF), Madame Jackie ANZIANI (Communauté de Communes Embrunais).

Etaient représentés :

Madame Chantal EYMEOD (Maire d'Embrun), Monsieur Jean BERNARD (Maire de Baratier), Madame Valérie GRENARD (Maire du Sauze-du-Lac)

Etaient excusés :

Monsieur Bernard ALLARD LATOUR, Monsieur Jean-Louis PONCET, Monsieur Michel ROY, Monsieur Jean-Marie BERNARD, Monsieur Bernard JAUSSAUD, Monsieur Christian GRAGLIA, Monsieur Roger DIDIER, Monsieur Louis MASSOT, Monsieur Albert MOULLET, Monsieur Alain FARDELLA, Monsieur Jean-Claude FEUTRIER, Monsieur Alain DURAND, Monsieur Joël GIRAUD, Monsieur Henry PIGNOLY, Madame Stéphanie LAMOUREUX, Monsieur Michel LANFRANCHI, Madame Henriette MARTINEZ, Monsieur Dominique ROUX, Monsieur Jean Claude FERMIER, Monsieur Rémi COSTORIER

Exposé des motifs :

Le Président rappelle le contenu de la délibération n°2011-24 du 15 juin 2011 par laquelle le comité syndical a acté le principe d'un colloque de clôture du cinquantenaire de Serre-Ponçon autour de la thématique « Serre-Ponçon : quel développement possible sur le grand lac des Alpes du sud ? ». Cette manifestation, programmée le lundi 28 novembre 2011, doit permettre de valoriser la démarche aujourd'hui engagée pour l'élaboration du plan d'aménagement durable du lac de Serre-Ponçon.

A cet effet, le comité syndical a défini les principes et les modalités de ce projet, qui doit notamment reposer sur une approche à la fois thématique et cartographique. Le Président constate que cette démarche, avant d'être au final arbitrée par le comité syndical, nécessite une implication très forte des acteurs socioprofessionnels de la retenue. La réflexion et le choix des élus du syndicat mixte doit pouvoir se nourrir des propositions sectorielles notamment issues de la société civile et des usagers de Serre-Ponçon. Il convient également de mobiliser chacun de ces réseaux singuliers (la voile, le motonautisme, la pêche de loisir, la protection et la valorisation environnementales, les activités de pleine nature...) pour tâcher de disposer d'une expertise technique plus large encore que les seules ressources présentes dans le Département. Cet enjeu conditionne pour partie la qualité des intervenants à même d'être impliqués au cours de ce colloque prospectif.

Dans ces conditions, le Président considère comme essentiel de déléguer à un comité technique, intégrant déjà ces acteurs particuliers, l'organisation opérationnelle qui permettra de répondre à ce cahier des charges syndical.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- L'arrêté préfectoral n°2003-276-1 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;

CONSIDERANT :

- La délibération n°2009-52 prise en date du 17 décembre 2009 par le comité syndical du S.M.A.D.E.S.E.P. et fixant les propositions de festivités des 50 ans de Serre-Ponçon ;
- La délibération n°2011-24 prise en date du 15 juin 2011 actant le principe et les modalités d'un colloque de clôture du cinquantenaire de Serre-Ponçon ;
- La nécessité d'établir un plan d'aménagement durable de Serre-Ponçon ;
- L'intérêt qui en découle de bénéficier d'un débat sur les aspects règlementaires s'appliquant spécifiquement au lac de Serre-Ponçon ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 16 septembre 2011 :

- **APPROUVE** l'exposé du Président ;
- **DELEGUE**, sous l'autorité du Président, à un comité technique l'organisation du colloque « Serre-Ponçon : quel développement possible sur le grand lac des Alpes du sud ? » ;
- **FIXE** la composition de ce comité technique comme suivant :
 - o Le Directeur du S.M.A.D.E.S.E.P.
 - o le représentant de la CCI des Hautes-Alpes
 - o le représentant du Comité départemental de Canoë-Kayak
 - o le représentant du Comité départemental de Voile
 - o le représentant de la Région (service Montagne)
 - o le représentant du Syndicat des prestataires professionnels de Serre-Ponçon
 - o le représentant des services de l'Etat

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Président du SMADESEP
Victor BERENGUEL

